

Partenariat SNPDEN – AFIDES :

Pour une culture de l'encadrement éducatif sur des valeurs partagées

Entretien avec Maurice Chabannon président de la section française d'AFIDES (Association Francophone Internationale des Directeurs d'Établissements scolaires)



M. Chabannon est un de nos retraités actifs après avoir exercé les fonctions de principal (16 années) et proviseur (12 années dont 4 comme proviseur Vie scolaire au Rectorat de Grenoble). Ancien professeur de lettres, il a terminé sa carrière au lycée technique et professionnel « Louise Michel » à Grenoble. Il est l'auteur de « l'Abécédaire du Chef d'Établissement, à l'usage de toute la communauté éducative » paru au CRDP de Grenoble.

La rencontre officielle avec AFIDES France qui s'est tenue le 7 mai 2004 a permis un large tour d'horizon des principes, engagements et valeurs de nos organisations respectives ainsi que de notre conception de l'encadrement éducatif. Cette rencontre a mis en évidence de nombreuses convergences entre nos deux organisations. Nous avons conclu que celles-ci nous mettaient en capacité de nouer un partenariat afin de réunir nos forces et mutualiser nos ressources au plan international pour soutenir nos collègues du monde francophone et faire circuler nos idées communes.

QU'EST CE QUE L'AFIDES ? SON ORIGINE, SES OBJECTIFS, SON ORGANISATION, SES PRINCIPES. ELLE EST RECONNUE COMME ONG. POURQUOI ?

L'AFIDES est née en 1983, dans la foulée des échanges franco - qué-

bécois intenses à cette période, et les collègues partenaires ont voulu pérenniser les relations professionnelles, francophones et au delà, amicales en y intégrant progressivement d'autres pays, d'abord européens (Belgique, Suisse, Luxembourg...) assez rapidement africains (Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Bénin...) et plus récemment d'autres continents (Ontario, Liban, Madagascar...). Lorsque dans un pays il y a assez d'adhérents, ceux-ci peuvent se constituer en section reconnue et organisée selon les lois associatives propres à chaque pays. AFIDES-France l'a fait depuis 10 ans et fonctionne selon la loi de 1901. La Biennale de Dakar d'octobre 2003 a vu l'accréditation de 11 nouveaux pays, principalement d'Afrique et la section française nourrit le projet de profiter de la Biennale de Paris dont elle aura la charge en octobre 2005 pour attirer les pays francophones ou francophiles d'Europe centrale comme la République tchèque ou la Hongrie... créant ainsi une conjonction avec l'élargissement européen.

C'est dire que les deux objectifs principaux de notre association, les échanges professionnels et le dialogue des cultures francophones intéressent vivement un certain nombre de collègues de divers pays du monde francophone (nous travaillons en relation avec l'OIF). D'autant que les statuts font qu'elle s'adresse à tous les cycles, du public et du privé, aux actifs et aux retraités : il y a donc large échange d'expériences professionnelles, dans la neutralité et le respect de l'autre et pratique d'une francophonie sereine qui veut travailler sur points communs et différences pour en enrichir au bout du compte nos personnels et nos élèves. Nous recherchons une culture d'encadrement marquée par la pratique d'une histoire commune et surtout d'une langue partagée.

Ces valeurs et principes d'action font que nous avons progressivement acquis une stature internationale reconnue et que nous sommes devenus partenaires d'organismes comme l'Agence



Maurice Chabannon

Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), l'Agence pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA) et que nous sommes invités à des séances de travail à l'UNESCO.

QUELLES ACTIONS AVEZ VOUS DÉJÀ MENÉES ?

Il faut distinguer les actions menées par l'association et celles menées par chaque section qui s'inscrivent cependant dans le même esprit et la même dynamique.

Par exemple au niveau international, nous préparons depuis 2 ans des Assises Internationales de la gestion scolaire qui seront menées à l'initiative de la CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Éducation) et en partenariat avec l'AIF. C'est dans ce but que la Biennale de Dakar a rédigé une Charte du Chef d'Établissement qui vise à demander aux gouvernements tous les atouts pour que les directeurs et chefs d'établissement puissent exercer leur fonction avec compétence, moyens, sérénité et stabilité et pourquoi pas vocation... C'est déjà acquis dans certains pays où les syndicats sont organisés et vigilants mais ce n'est pas si évident dans d'autres territoires. Nos actions font un peu le forcing profes-

sionnel, francophone et culturel. Plus récemment, avec l'ADEA, l'AFIDES contribue à un plan de repérage des réussites dans 5 pays africains pour étudier la diffusion de ces expériences et leur adaptation progressive. C'est un travail plus pragmatique mais on retrouve l'idée de faire bénéficier les uns des expériences des autres. Les orientations du SNPDEN en matière de projets internationaux vont certainement dans le même sens et notre rencontre sur ce point est intéressante.

Au niveau de la section française, nous avons décidé, sur ces mêmes principes, de travailler d'abord avec certains pays avec lesquels nous avons une histoire commune. En 2000, nous nous sommes rendus sur nos deniers personnels au Liban pour rencontrer des collègues à l'initiative du proviseur du lycée franco libanais de Tripoli. Deux jours de travail et de multiples rencontres ont débouché sur la mise en place d'un projet subventionné par l'AIF, avec deux volets aujourd'hui réalisés: un plan de formation avec l'accord du ministère libanais et la création d'une association des directeurs francophones. Nous gardons bien sûr des relations avec ce pays mais nous avons des projets voisins avec le Maroc, l'Algérie et plus récemment nous avons noué des contacts avec Madagascar. Beaucoup d'échanges utilisent Internet et entretiennent une veille pédagogique, éducative et culturelle parfois par le biais de notre site. A côté, de multiples actions: rencontres régionales, colloque national ou européen en alternance avec la Biennale, actions de coopération décentralisée (la Bourgogne avec le Cameroun, l'Isère avec le Sénégal). Nos adhérents ne manquent pas d'idées mais plutôt de disponibilité vues les charges du métier pour les actifs... d'où l'intérêt de l'appui de retraités entreprenants. Chaque fois que nous le pouvons nous travaillons bien sûr avec nos ministères de tutelle (Éducation et Francophonie pour faire court), souvent avec les services locaux: CRDP, DARIC...

QUELS SONT VOS PROJETS PROCHES ET PLUS LOINTAINS?

Notre grand projet c'est d'abord la Biennale 2005 qui aura lieu du 23 au 26 octobre 2005 à PARIS pour la première fois après Lyon et Montpellier. Elle aura lieu à l'Alliance française à Paris sur le thème « La qualité de l'éducation, chemin de l'excellence pour tous: quel rôle pour le directeur et chef d'établissement? ». Par delà la formulation un peu alambiquée, on traitera de la préoccupation qui anime tous les débats depuis des décennies: comment concilier qualité, exigence et démocratisation, mais en insistant sur le rôle des chefs d'établissement dans la qualité de la gestion éducative, pédagogique et humaine... Cette manifestation placée sous le double haut patronage du

Ministre de l'Éducation Nationale et du Ministre Délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, sera ouverte aux non adhérents et devrait être l'occasion d'un partenariat fructueux avec tous les collègues qui œuvrent avec exigence pour améliorer le fonctionnement de l'École, qu'ils militent dans des syndicats, des associations ou d'autres organismes. L'AFIDES a l'avantage d'être une association neutre qui s'adresse à tous les cycles et peut donc pour cette circonstance jouer un rôle fédérateur.

Deux autres colloques sont en route pour le premier trimestre en cours:

- Un colloque européen construit avec les sections belge, luxembourgeoise et suisse, à Luxembourg, du 24 au 27 octobre 2004, sur le thème « Évaluer pour mieux piloter ». Le conseiller international français y fera une communication sur la notation des personnels de direction
- Un colloque mené conjointement avec ESHA-France, à Paris, le samedi 4 décembre 2004, sur le thème « les chefs d'établissement face au pluralisme ethnique et culturel: différentes solutions européennes ».

Des renseignements complémentaires sur ces deux manifestations peuvent être fournies à la demande.

Nos activités ne cessent pas pour autant et nous avons d'autres projets qui continuent, notamment sur la coopération avec les pays francophones et nous avons deux initiatives fortes: préparer une rencontre avec des collègues marocains pour construire un projet concret de partenariat, comme nous l'avons déjà fait au Liban; essayer d'attirer à la Biennale 2005 des collègues des pays d'Europe centrale, francophones et francophiles, ayant récemment adhéré à l'Union européenne.

Enfin à plus long terme, en 2006, la section sera très active dans la préparation de la conférence des Ministres de l'Éducation (CONFEMEN) qui traitera de l'importance de la gestion scolaire par le chef d'établissement et directeur.

Vos recherches sur « le leadership » éducatif ainsi que vos actions pour l'émergence d'un leadership international en gestion de l'éducation présente dans la « charte du chef d'établissement scolaire » rejoignent notre démarche actuelle au sein de l'Internationale de l'Éducation pour rassembler les chefs d'établissement autour d'une alternative au management libéral.

Votre « charte du chef d'établissement scolaire » propose une vision de la gestion scolaire axée sur le service, l'éthique, la responsabilité et l'engagement. Elle

signale les conditions indispensables à la réalisation du mandat éducatif.

Elle exige autant des chefs d'établissement que des ministères et souligne que l'éducation doit être au service de la population.

Promouvoir cette conception en France, dans le monde, est au cœur de notre démarche syndicale. Elle rejoint nos activités au sein d'UNSA-Éducation dans le domaine de la coopération au développement, notamment en direction des pays francophones et s'inscrit dans les mandats que s'est donnée depuis son dernier congrès l'Internationale de l'Éducation.

Promouvoir nos valeurs communes à l'extérieur, c'est pour nous déjà les protéger à l'intérieur.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS CE PARTENARIAT ?

Notre orientation sur le Dialogue des Cultures va dans ce sens et chaque fois que nous allons à l'étranger nous essayons de voir quels pourraient être les apports respectifs dans un échange très ouvert et soigneusement préparé sur un projet commun. Notre section veut éviter les recettes françaises plaquées artificiellement et veut tenir compte aussi de l'expérience des collègues en poste à l'étranger parce qu'ils peuvent apporter une vision intéressante du métier implanté ailleurs: ouverture sur le monde, adaptation à d'autres cultures, valorisation de la nôtre et de la francophonie, utilisation différente des moyens, partenariats locaux, mobilité et malléabilité aux événements... Au bout du compte nous sommes aussi dans une recherche de qualité, d'égalité des chances entre les pays nantis et ceux qui sont en voie d'émergence, et de fraternité. Avec une attention particulière pour l'Afrique, dans un grand dénuement, et pour laquelle la coopération décentralisée peut être une piste dynamique.

Il est certain que dans ce contexte, nos valeurs, nos règles d'éthique et nos recherches sur la Charte rejoignent les vôtres et nous pourrions sur des projets bien précis et délimités, respectant les particularités des partenaires, conjuguer nos expériences. Je l'ai déjà dit: dans le cercle restreint des directeurs et chefs d'établissement nous avons intérêt à fédérer les efforts. Nos partenariats avec ESHA, l'AFAE, Éducation et Devenir mais aussi des organismes de défense des enfants comme DEI, vont dans ce sens et nous serons à l'écoute des suggestions et propositions de votre syndicat. Avec combativité et sérénité nous sommes nombreux à vouloir faire avancer ce à quoi nous croyons et que nous espérons profitable aux élèves.

LES COMPÉTENCES CLÉS

Commission européenne: direction générale de l'éducation et de la culture.
Enquête 5 d'Eurydice, réseau d'information sur l'éducation en Europe.

Paule Beaufile

En mars 2000, lors du sommet de Lisbonne, les chefs de gouvernement ont fixé un objectif ambitieux à l'Union européenne: devenir d'ici 2010 l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive du monde. Ils ont aussi souligné que chaque citoyen doit être doté des compétences nécessaires pour vivre et travailler dans la société de l'information et que l'éducation et la formation tout au long de la vie sont une composante essentielle du modèle européen.

Que sont les compétences clés? il s'agit de compétences indispensables pour une participation réussie dans la société comme travailleur et comme citoyen et qui permettent une mise à jour des connaissances et des aptitudes.

Bien que l'Union européenne respecte la responsabilité de chaque état membre quant au contenu et à l'organisation de son système éducatif, elle joue un rôle en favorisant la coopération entre états et en encourageant les pratiques innovantes. C'est dans ce cadre que le réseau Eurydice est chargé de fournir une information fiable sur les systèmes et les politiques en matière d'éducation.

Un ouvrage paru en octobre 2002, les « compétences clés », nous paraît d'une lecture utile au moment de la parution du rapport Thélot. Cet ouvrage fait le point sur la question de l'enseignement des compétences clés en Europe.

La commission européenne propose les compétences clés suivantes:

- la communication en langue maternelle
- la communication en langue étrangère
- les technologies de l'information et de la communication
- la numératie et les compétences de base en mathématiques, sciences et technologie
- les compétences interpersonnelles et civiques
- les compétences métacognitives (apprendre à apprendre)
- la culture générale

Or dans la plupart des pays l'enseignement est dispensé par discipline, les examens se concentrant sur les connaissances. Il est difficile d'articuler l'enseignement des disciplines et celui des compétences clés et encore plus d'évaluer l'acquisition des compétences.

Cependant, à des degrés divers, une réflexion sur l'intégration des compétences clés dans la scolarité obligatoire s'est engagée dans tous les pays européens. Quatre systèmes éducatifs (Belgique francophone, Portugal, Angleterre/pays de Galles et Ecosse) ont entièrement intégré les compétences clés suivantes: communication, coopération et résolution de problème.

Comment ont-ils procédé? des normes de performance mesurant le degré de compétence que l'élève doit atteindre sont établies à chaque étape de la scolarité. Suivant les pays, les mesures sont échelonnées sur plusieurs niveaux (deux en Belgique, huit en Angleterre). En Ecosse, les compétences clés sont évaluées à 16 ans. L'élève dispose alors de son profil de compétences qu'il peut compléter au cours de ses études.

En France, il n'existe pas de standards nationaux; les normes sont fixées par les enseignants. L'acquisition de compétences est définie dans le cadre des disciplines avec une priorité pour la maîtrise du langage.

Toutefois l'introduction des itinéraires de découverte (des TPE pour les lycéens) et du brevet informatique et internet vont dans le sens de l'acquisition des compétences clés permettant l'apprentissage tout au long de la vie.

La vision de l'enseignement qui se dégage de l'idée de compétences clés peut sembler à certains trop orientée vers le monde du travail. Mais cette étude européenne peut stimuler notre réflexion sur les missions du collège, et en particulier « sur la base commune de savoirs, savoir-faire et savoir être que doit détenir un jeune en fin de scolarité obligatoire ».

Brève...

FUTURS INGÉNIEURS: POUR AIDER LES PLUS MÉRITANTS



Créée en mars 1987, la Fondation Georges Besse a pour objectif d'aider des élèves ingénieurs particulièrement brillants, mais connaissant des difficultés, notamment financières, dans le déroulement de leurs études ou la réalisation d'un projet personnel de travail. Depuis sa création, elle a ainsi sélectionné près de trois cents lauréats, garçons et filles, dont elle a soutenu la vocation d'ingénieur en leur accordant un soutien financier individualisé. Au-delà de cet appui financier, le lauréat bénéficie également d'un soutien moral, pouvant aller dans certains cas jusqu'aux conseils personnels d'ingénieurs expérimentés.

Parvenue à une vitesse de croisière d'une vingtaine de lauréats nouveaux chaque année, et encouragée par les résultats antérieurs, la Fondation souhaite aujourd'hui maintenir une sélection exigeante parmi les candidatures qui lui sont adressées, tout en élargissant sa notoriété dans le monde scolaire et étudiant, et dans les secteurs professionnels concernés. Dans cette perspective, elle souhaite sensibiliser, par le biais des chefs d'établissement ou des équipes pédagogiques, les meilleurs élèves de terminale ou de classes préparatoires que de lourdes difficultés personnelles ou familiales pourraient décourager d'entreprendre les formations d'ingénieurs.

Les élèves intéressés peuvent dès maintenant faire acte de candidature en prenant contact avec la fondation, en vue de la promotion 2004.

Pour de plus amples informations, contacter la :

Fondation Georges Besse
27-29 rue Le Peltier
75433 Paris CEDEX 09
Tél. : 01 44 83 71 90
www.fondationbesse.com